

# Concert de Prince **LE PRODUCTEUR DÉMASQUÉ**



Photos: Dukas/Rex

Annoncé pour le 12 juillet dernier, puis le 23 juillet, le concert que Prince devait donner à Genève n'a finalement pas eu lieu.

**PREMIÈRE PHOTO** Il se cachait depuis plusieurs mois. Daniel Quarcoopome, le mystérieux producteur du concert avorté de Prince au Stade de Genève, en juillet dernier, était cité à comparaître cette semaine devant la justice genevoise. Révélations.

PHOTOS LIONEL FLUSIN ET PHILIPPE DUTOIT



## **L'HEURE DES COMPTES**

Daniel Quarcoopome, jeudi dernier à 16 h 45, à sa sortie du Palais de justice de Genève. Inculpé d'escroquerie, il aura reçu près de 800 000 francs qui représentent le prix des billets achetés par les spectateurs floués.



**CAMOUFLAGE** Après avoir semblé vouloir utiliser son écharpe pour cacher son visage, Daniel Quarcoopome choisit de la mettre simplement autour du cou. Même si l'audience avait été parfois chaude au Palais de justice, il faisait très froid dans les rues de Genève, jeudi 11 novembre en fin d'après-midi...

TEXTE **ROBERT HABEL**

Il jouait à l'homme invisible depuis des mois, plus précisément depuis que le mégaconcert de Prince qu'il avait annoncé au Stade de Genève, pour le 12 puis pour le 23 juillet, était définitivement tombé à l'eau, laissant des milliers de spectateurs grugés pour un montant de 800 000 francs. Producteur fantôme, Daniel S. Quarcoopome, 45 ans, avait choisi de ne rien assumer et de disparaître purement et simplement. Personne ne savait où il se trouvait! Inconnu à son adresse officielle, à Thalwil, près de Zurich, il avait aussi résilié tous ses numéros de portable...

Depuis le 18 octobre, le producteur le plus mystérieux et le plus fuyant de Suisse romande est pourtant de retour. Avec son nom étrange qui lui a valu d'emblée le surnom plus commode de Tarte aux pommes, Daniel S. Quarcoopome se cache encore et toujours, refusant obstinément tout contact avec les médias et ne mentionnant, comme domicile officiel, que l'étude de son avocate, M<sup>e</sup> Mitra Sohrabi. Mais il est désormais rattrapé par la justice! Arrêté le 18 octobre dernier à Genève, dans l'un des palais les plus chics de la ville, l'Hôtel des Bergues, et remis en liberté provisoire le lendemain, Daniel S. Quarcoopome est inculpé d'escroquerie par le juge Stéphane Grodecki, à la suite d'une plainte déposée le 8 septembre par la société Resaplus, responsable de la billetterie. Fondée et dirigée par Olivier Grandjean,

Resaplus lui a versé au fil des semaines le produit de la vente des billets, à savoir la coquette somme de 795 172 francs!

#### NAÏF OU ESCROC?

Qu'est devenu cet argent? Et pourquoi le concert n'a-t-il pas eu lieu? Et qui est donc Daniel Quarcoopome, ce parfait inconnu qui avait promis de faire venir à Genève l'un des artistes les plus célèbres et les plus extravagants de la planète? Est-il un mythomane qui rêvait de devenir producteur ou un escroc qui a organisé une mise en scène idéale

**«C'est un grand gamin qui voulait s'offrir une voiture de luxe sans avoir de permis»**

*Frédéric Hohl, producteur*

et empoché le magot? La justice genevoise, pour l'instant, a à peine commencé son enquête, la première audience d'instruction s'étant déroulée le jeudi 11 novembre... et la prochaine n'étant même pas agendée.

A moitié Allemand par sa mère et à moitié Ghanéen par son père, Daniel Quarcoopome a dû remettre ses pièces d'identité allemandes, dont un passeport périmé, à la police genevoise. Mais l'apprenti producteur a aussi des attaches en Suisse, puisqu'il a un permis B, et qu'il donne comme adresse, dans sa correspondance avec sa banque, l'UBS, le 31, Farb-strasse, à Thalwil. Il aurait aussi une adresse à New York, des habitués en Californie. Est-ce là-bas

qu'il s'est planqué ces derniers mois, comme on le murmure ici ou là? Divorcé, il est toujours en contact étroit avec son ex-épouse, Allemande, qui s'est occupée aussi de la préparation du concert annoncé de Prince. Le couple a une fille de 7 ans.

Pendant la première audience d'instruction, Daniel Quarcoopome a choisi de s'exprimer en allemand, mais il parle aussi très bien l'anglais, la langue qu'il utilise dans la plupart de ses discussions et de ses mails. Quant à son look, il semble avoir changé du tout au

tout! Ses anciens partenaires se rappellent une espèce de rock star, avec de gros colliers, des chaînes avec des têtes de morts, du bling-bling à profusion, mais c'est dans un costume strict qu'il s'est présenté au Palais de justice. Le producteur amateur ne semble pas non plus avoir de soucis d'argent, même s'il a déclaré à la police genevoise qu'il n'avait aucun revenu particulier et qu'il était «en déficit».

#### FAÇADE RESPECTABLE

Sur le fond, la situation de Daniel Quarcoopome n'est pourtant guère confortable. On sait aujourd'hui qu'il avait le contact avec l'entourage de Prince, qu'il disposait d'une société à Genève, Creative

Stream, dont l'associé gérant était Ronald Beau, patron de la fiduciaire éponyme domiciliée à la rue du Rhône, et qu'il travaillait avec une étude d'avocats connue. Une façade de respectabilité! Une garantie de sérieux!

#### MOUVEMENTS DE FONDS

Pour le concert prévu, le producteur a demandé aussi à Frédéric Hohl, producteur (connu, lui, de longue date) et respecté, de s'occuper de la communication. Chargé de la billetterie, Olivier Grandjean va se montrer, pour sa part, particulièrement prudent et exiger d'innombrables garanties, comme le montrent de nombreux documents que nous avons pu consulter. Comment Daniel Quarcoopome espérait-il financer le concert, dont le coût devait s'élever à 3 millions de francs environ, dont 1,5 million de dollars pour le cachet de Prince? Il semble avoir misé sur une seule et unique vache à lait: la billetterie Resaplus. Olivier Grandjean verse d'abord 597 000 francs à Creative Stream, puis, après un curieux changement de raison sociale qui intéressera sûrement la justice genevoise, Creative Stream devenant soudainement Larger than live le 25 juin, c'est finalement la somme de 795 172 francs qu'il verse à Quarcoopome. A noter que Ronald Beau, qui n'a pas répondu à notre appel, était associé gérant de la première société, mais n'apparaissait plus dans la seconde. Pas étonnant, dès lors, que ce jeudi 11 novembre, le juge d'instruction ait interrogé Daniel Quarcoopome sur certains mouvements de fonds... ■

# Une eau douce et sans goût. Valser Silence, la nouvelle eau plate.

**VALSER**  
SILENCE

www.valser.ch

L'eau douce sans goût.